

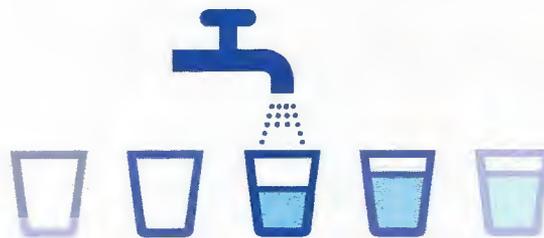
Rapport annuel

SIAEP DE L'EPINE DU BUC

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2009  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE  
**2009**

■	<b>CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE.....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	3
■	PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	RESSOURCES EN EAU.....	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	5
■	LONGUEUR DU RÉSEAU.....	5
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>6</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....	6
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	6
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE.....	7
■	LE PRIX DE L'EAU POUR FROUVILLE, HEDOUVILLE, MENOUVILLE.....	8
■	LE PRIX DE L'EAU POUR LABBEVILLE, VALLANGOUJARD.....	9
■	RECETTES D'EXPLOITATION.....	10
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>11</b>
■	QUALITÉ DE L'EAU.....	11
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU.....	11
■	PERFORMANCE DU RÉSEAU.....	12
■	RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX.....	13
■	CONTINUITÉ DU SERVICE.....	13
■	DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS.....	13
■	TAUX D'IMPAYÉS.....	13
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE.....</b>	<b>14</b>
■	TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE.....	14
■	<b>ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE.....</b>	<b>15</b>
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ.....	15

# ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SIAEP DE L'EPINE DU BUC regroupe les communes de FROUVILLE, HEDOUVILLE, LABBEVILLE, MENOUVILLE et VALLANGOUJARD.

## ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

1 918 habitants (Source INSEE – Recensement de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2009)

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA EAU AGENCE DE CERGY en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 1980. La durée du contrat est de 30 ans. Il prend fin le 31 décembre 2009.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet
1	01/05/1981	Mise en conformité avec le cahier des charges type
2	14/11/1986	Application d'un tarif binôme
3	18/12/2004	Renforcement du hameau de Mézières
4	19/11/2004	Prise en compte de la loi type SRU
5	01/01/2006	Mise en place d'un compte conventionnel pour le remplacement des branchements plomb

## ■ PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société VEOLIA EAU AGENCE DE CERGY sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements, des équipements électromécaniques, recherche de fuites
Renouvellement	des branchements, des canalisations, des compteurs, des équipements électromécaniques et hydrauliques

La collectivité prend en charge :

Mise en service	des renforcements et extensions
Renouvellement	de la voirie, des canalisations, des ouvrages de génie civil, du génie civil

## ■ RESSOURCES EN EAU

### ● Points de prélèvement

Ouvrage	Prélèvement 2008 [m³]	Prélèvement 2009 [m³]	Variation 2008/2009
Station de pompage N°1 LABBEVILLE Prélèvement en nappe souterraine	14 592	15 375	+5,37 %
Station de pompage N°2 LABBEVILLE Prélèvement en nappe souterraine	116 623	122 054	+4,66 %
<b>Total des prélèvements [m³]</b>	<b>131 215</b>	<b>137 429</b>	<b>+4,74 %</b>

### ● Importations d'eau

Import depuis	Importé en 2008 [m³]	Importé en 2009 [m³]	Variation 2008/2009
SIE SOURCE DE BERVAL	3 154	3 099	-1,74 %

### ● Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2008 [m³]	Production 2009 [m³]	Variation 2008/2009
Station de pompage N°1 LABBEVILLE Prélèvement en nappe souterraine	100	14 592	15 375	+5,37 %
Station de pompage N°2 LABBEVILLE Prélèvement en nappe souterraine	700	116 623	122 054	+4,66 %
<b>TOTAL</b>		<b>131 215</b>	<b>137 429</b>	<b>+4,74 %</b>

### ● Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2008	2009	Variation
Ressources propres	131 215	137 429	+4,74 %
Importations	3 154	3 099	-1,74 %
<b>Total général</b>	<b>134 369</b>	<b>140 528</b>	<b>+4,58 %</b>

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2008	2009	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	784	783	-0,13 %
Nombre d'abonnements non domestiques	0	0	-
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>784</b>	<b>783</b>	<b>-0,13 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

• Répartition des abonnés par commune

FROUVILLE	153
HEDOUVILLE	139
LABBEVILLE	200
MENOUVILLE	29
VALLANGOUJARD	262
<b>Total des abonnés</b>	<b>783</b>

■ **VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS**

Volumes [m³]	2008	2009	Variation
Volume produit	131 215	137 429	+4,74 %
Volume importé	3 154	3 099	-1,74 %
Volume exporté	0	0	-
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>134 369</b>	<b>140 528</b>	<b>+4,58 %</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques	97 760	96 042	-1,76 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	0	0	-
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>97 760</b>	<b>96 042</b>	<b>-1,76 %</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 123 m³ par an.  
 Elle était de 125 m³ en 2008.

■ **LONGUEUR DU RÉSEAU**

	2008	2009	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	24,4	24,4	0,00 %

## ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA EAU AGENCE DE CERGY sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

#### • *Redevance de pollution domestique par commune*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau et s'applique à l'ensemble des communes sans exception depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Pour le Val d'Oise (zone 3) son taux en 2009 est fixé à 0,3830 € par m<sup>3</sup>.

Néanmoins, les communes qui n'étaient pas assujétiées avant la réforme, bénéficieront d'un étalement progressif de la redevance sur 5 ans (soit 20% en 2008, 40% en 2009, 60% en 2010, 80% en 2011 et 100% en 2012)

Elle varie selon les communes du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2009	1 <sup>er</sup> jan 2010
FROUVILLE	0,1532	0,2298
HEDOUVILLE	0,1532	0,2298
LABBEVILLE	0,3830	0,3830
MENOUVILLE	0,1532	0,2298
VALLANGOUJARD	0,3830	0,3830

NOTA : Il faut noter que la redevance de pollution domestique est complétée par une redevance de modernisation des réseaux d'assainissement, pour les abonnés du service public d'assainissement collectif. En 2009 son taux a été fixé à 0,2880 € par m<sup>3</sup>  
 Cette taxe est prélevée sur la facture d'assainissement.

## LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

### Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2009	1 <sup>er</sup> jan 2010	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	18,20	18,38	+0,99 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,9469	0,9564	+1,00 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	2,44	2,44	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,2332	0,2332	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,1053	0,1053	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

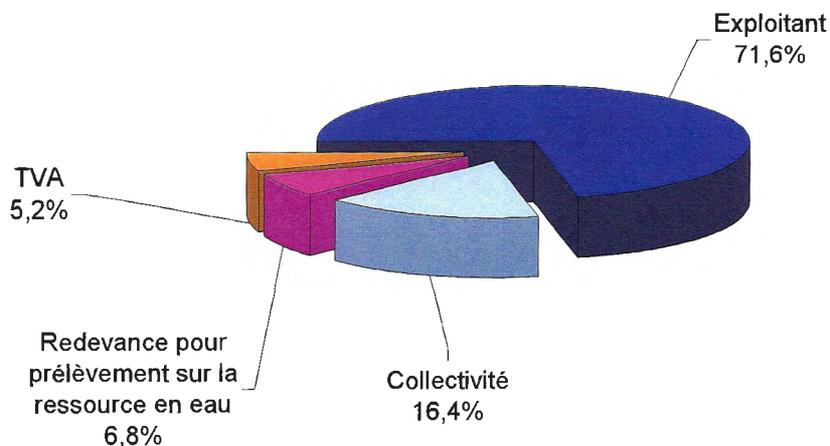
	1 <sup>er</sup> jan 2009	1 <sup>er</sup> jan 2010	Variation
Exploitant	131,83	133,15	+1,00 %
Collectivité	30,42	30,42	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,64	12,64	0,00 %
TVA	9,62	9,69	+0,73 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>184,51</b>	<b>185,90</b>	<b>+0,75 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
+0,81 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

1,55 €/m<sup>3</sup>

### Répartition au 1er janvier 2010



# SIAEP DE L' EPINE DU BUC

EAU POTABLE

2009

tarif domestique du syndicat

## LE PRIX DE L'EAU pour FROUVILLE, HEDOUVILLE, MENOUVILLE

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2009	1 <sup>er</sup> jan 2010	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	18,20	18,38	+0,99 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,9469	0,9564	+1,00 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	2,44	2,44	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,2332	0,2332	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,1053	0,1053	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,1532	0,2298	+50,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

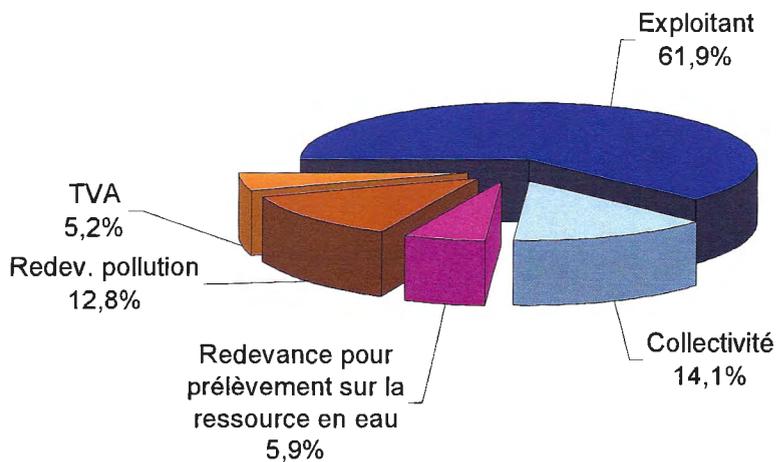
	1 <sup>er</sup> jan 2009	1 <sup>er</sup> jan 2010	Variation
Exploitant	131,83	133,15	+1,00 %
Collectivité	30,42	30,42	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,64	12,64	0,00 %
Redevance de pollution domestique	18,38	27,58	+50,05 %
TVA	10,63	11,21	+5,46 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>203,90</b>	<b>215,00</b>	<b>+5,44 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
+0,81 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

1,79 €/m<sup>3</sup>

### Répartition au 1er janvier 2010



# SIAEP DE L' EPINE DU BUC

EAU POTABLE

2009

tarif domestique du syndicat

## LE PRIX DE L'EAU pour LABBEVILLE, VALLANGOUJARD

### Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2009	1 <sup>er</sup> jan 2010	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	18,20	18,38	+0,99 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,9469	0,9564	+1,00 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	2,44	2,44	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0,2332	0,2332	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,1053	0,1053	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,383	0,383	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

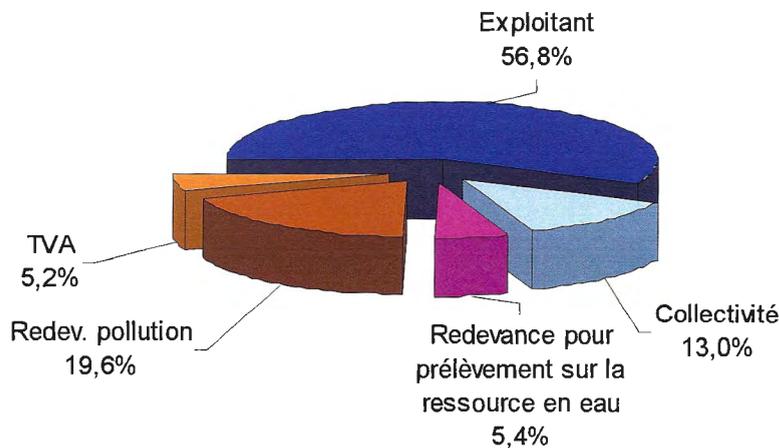
	1 <sup>er</sup> jan 2009	1 <sup>er</sup> jan 2010	Variation
Exploitant	131,83	133,15	+1,00 %
Collectivité	30,42	30,42	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,64	12,64	0,00 %
Redevance de pollution domestique	45,96	45,96	0,00 %
TVA	12,15	12,22	+0,58 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>233,00</b>	<b>234,39</b>	<b>+0,60 %</b>

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,81 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

1,95 €/m<sup>3</sup>

### Répartition au 1er janvier 2010



## RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2008	2009	Variation
Total recettes de vente d'eau	24 726,00 €	23 814,00 €	-3,69 %

- *Recettes de l'exploitant*

	2008	2009	Variation
Total recettes de vente d'eau	105 724,00 €	105 926,00 €	+0,19 %
<b>Autres recettes</b>			
Produits des travaux attribués à titre exclusif	8 528,00 €	13 204,00 €	NS
Autres produits d'exploitation du délégataire	2 443,00 €	1 514,00 €	NS
Produits accessoires	1 072,00 €	4 754,00 €	NS
<b>Total des recettes</b>	<b>117 767,00 €</b>	<b>125 398,00 €</b>	<b>+6,48 %</b>

# ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

## ■ QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

**Résultats du contrôle réglementaire :**

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	15	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	9	1	88,9 %	Nickel à 21 µg/l (valeur du seuil : 20 µg/l)

Une analyse est déclarée non conforme quand un des paramètres dépasse les limites de qualité fixées par le code de santé publique (Art. R1321-1 à R1321-66)

## ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

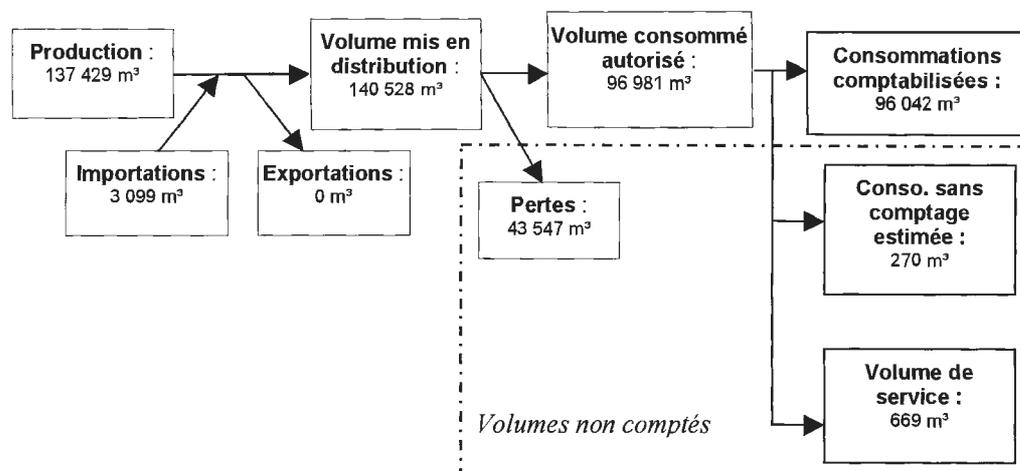
**Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau FORAGES de LABBEVILLE N°1 et N°2**

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
<b>→</b>	60%	arrêté préfectoral
	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

**valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,**  
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

**60 %**

## PERFORMANCE DU RÉSEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 270 m<sup>3</sup> par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 669 m<sup>3</sup> par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =  
 (consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2005	2006	2007	2008	2009
Rendement du réseau de distribution [%]	75,1 %	78,2 %	95,4 %	72,8 %	69,0 %

*N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007*

- **Indice des volumes non comptés** =  
 (estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2007	2008	2009
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	0,6	4,1	5,0

- **indice linéaire de pertes en réseau** =  
 pertes / longueur du réseau hors branchements

	2007	2008	2009
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	0,6	4,1	4,9

## RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

	2008	2009
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0,170	0

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

## CONTINUITÉ DU SERVICE

### Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance.

Les périodes d'alimentation par une eau non conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte.

Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte

	2008	2009
Taux d'occurrence des interruptions de service	16,58	2,55

## DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS

La société VEOLIA EAU AGENCE DE CERGY s'est engagée sur un délai maximal pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant de

**Taux de respect** (pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté) :

	2008	2009
Taux de respect du délai	100 %	100 %

## TAUX D'IMPAYÉS

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1.

Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

	2008	2009
Taux d'impayés	0 %	0,2 %

# ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

## ■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

L'état fait apparaître la liste des travaux engagés au cours de l'exercice et envisagés pour les exercices ultérieurs.

### TRAVAUX NEUFS ET D'ENTRETIEN COURANT

Travaux neufs :

- branchements (4u)
- Réservoir de Frouville : Pose d'une sonde de niveau et installation d'un transmetteur.

Entretien courant sur le réseau

- réparations de fuites sur branchements (2u)
- réparations de fuites sur canalisations (11u)
- réparations de fuites sur compteurs (4u)

Renouvellement

- de compteurs: (6u)
- d'une vanne réseau à Labbeville.
- de la canalisation de refoulement sur le forage de Labbeville.
- de branchements (15u)

Recherche de fuites par corrélation acoustique : 1 fuite trouvée pour 440 ml inspectés

### TRAVAUX SOUHAITABLES

- Forage Labbeville2 :prévoir l'élargissement du portail et la réalisation d'une voie d'accès, revoir la hauteur de la clôture.
- Poursuivre le programme de renouvellement des branchements plomb.

### **Branchements en plomb**

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2008	2009
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	18
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	234	216
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	27,24 %	25,02 %

## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

	2008	2009
<b>montants des abandons de créance</b>		
dont part délégataire		
dont part collectivité		
nombre de demandes reçues	0	0
nombre d'aides accordées	0	0
<b>montants des versements à un fonds de solidarité</b>		
dont part délégataire		
dont part collectivité		

# L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2009



## SIAEP DE L'EPINE DU BUC

Extrait du rapport annuel 2009  
sur le prix et la qualité du service public  
Disponible en mairie de LABBEVILLE

### TERRITOIRE

1 918 habitants

Le service d'eau potable du SIAEP de l'EPINE du BUC regroupe les communes de : Frouville, Hédouville, Labbeville, Menouville et Vallangoujard.

La population desservie est de **1 918 habitants**.  
(Source INSEE – Recensement de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2009)



5 communes adhérentes

### EXPLOITATION

par la société VEOLIA EAU CERGY  
En affermage

La société VEOLIA EAU CERGY a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **783 abonnés** (en baisse de 0,13 % par rapport à 2008).



### PRODUCTION

3 ressources

- Des ressources propres au syndicat :  
2 Prélèvements ont fourni 137 429 m<sup>3</sup> d'eau traitée.

- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 3 099 m<sup>3</sup> :  
- SIE Source de Berval a fourni 3 099 m<sup>3</sup>.



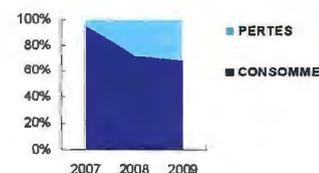
■ LOCAL  
■ IMPORT

### DISTRIBUTION

Un réseau de 24 km  
96 042 m<sup>3</sup> consommés

En 2009 les abonnés domestiques ont consommé 96 042 m<sup>3</sup> (en baisse de 1,76 % par rapport à 2008) soit en moyenne **137 litres par habitant et par jour**.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau est de 69,0 % en 2009**. (il était de 72,8 % en 2008).



Rendement du réseau

### QUALITÉ

Très Bonne

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du syndicat est de très bonne qualité bactériologique. Cette eau est restée conforme aux limites de qualités réglementaires fixées pour les paramètres physico-chimiques (nitrates, fluor, pesticides).

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



### PRIX

234,39 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera en 2010 entre 214,99 € et 234,39 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2010, toutes taxes comprises), avec une **variation par rapport à 2009 comprise entre 0,60 % et 5,44 %**.

Sur ce montant, 57 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 13 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 30 %.



Répartition des montants collectés